

LIVRY

A tous ceux qui se plaisent à vivre là_

"Sommaire

le Mot du Maire / 2

le Budget / 5

les Écoles / 9

le Musée / 16

ça s'est passé à Livry... / 22
*la Marche des Mariniers
Trail Le Gargantuesque*

État Civil / 25

Agence Postale / 26

Organismes Locaux / 27
CCNB / Les Vieilles Bougies
SYCTOM / SICC
SIS / Centre Social
Office du Tourisme / ARS
FFDSB / Restos du Cœur

Travail des Commissions | P6 *Communication et Tourisme / Travaux / Liste Electorale*

Manifestations | P13 *Repas des Anciens / Commémorations / Noël des Enfants*

Vie Associative | P18 *Comité des Fêtes / Les Bons Vivants*



Votre Maire et vos Conseillers Municipals



(de gauche à droite)

1^{er} rang - David **PIFFAULT**, Sylvie **BOULET**, Sandrine **SCHOONBAERT**, Christian **BARLE**,

2^e rang - Lucile **WILSON**, Pascale **MOULIN**, Véronique **CHERRIER**, Benoit **GRUMLER**,
Philippe **VALIGNAT**, Frédéric **BERTHET**

(Absents) Jean-François **NOININ**, Sylvie **AUBOIRON**, Bruno **MERCHIEZ**

Mairie de Livry, le Bourg, 58240 Livry

Courriel de la Mairie : mairie@livry.fr

Rédaction : Christian **BARLE**, Pascale **MOULIN**, Véronique **CHERRIER**, Sarah
BOUFFARON, Jérôme **BERNADAT**, Benoit **GRUMLER**, Bruno **MERCHIEZ**,
Alexa **ROY**, Nicole **ALOUP**, Françoise **FIEVET**, Arnaud **GUENZI**, Marie-Annick
DUBUISSON, François **MOUSSET**, Annick **TISSERON**

Photographies : Lucile **WILSON**, Sandrine **SCHOONBAERT**,
Lucien **CHEVRIOT** pour le poème de la page 24
Sylvie **BOULET**, Mathilde **PICOURET**,

Création graphique et mise en page : Johan **BOULET**
Impression : Inore Groupe - 58640 Varennes-Vauzelles

Tirage : 400 exemplaires

Aux tous ceux qui se plaisent à vivre la...

La fin de l'année va bientôt sonner et déjà nous entrevoyons 2018 poindre à l'horizon... Les fêtes sont l'occasion de convivialité mais aussi de sérénité propices à la réflexion: bilans et projets occupent les esprits.

L'année 2017 a encore été riche d'événements marquants. Les élections présidentielles et législatives puis les sénatoriales ont déjoué tous les pronostics. Une nouvelle formation politique a émergé forte d'un projet et de promesses. Espérons qu'elle réussisse sur la base d'une entente consensuelle.

Terrorisme et politiques de défense internationales antagonistes, escalade dans l'armement nucléaire font peser l'insécurité sur la vie au quotidien et sur l'avenir de l'humanité.

Les excès climatiques: gel en avril, grêle au printemps, sécheresse excessive en été impactent notre environnement et notre vie.

Deux disparitions brutales ont ponctué cette fin d'année: deux artistes des mots, le premier excellent dans leur interprétation malicieuse, le second les mettant en musique et chantant, deux épicuriens altruistes au service des autres.

L'intercommunalité est fortement dépendante de la loi NOTRE (Nouvelle organisation territoriale). Le CCNB élargie à la commune de Neuville les Dardes a l'avantage de regrouper des communes rurales de profils similaires confrontées à des problématiques identiques. Sur un périmètre modeste la fiscalité et les travaux seront plus faciles à maîtriser. Un esprit de solidarité devrait présider une mutualisation: les travaux de voirie notamment en sont une illustration. La loi NOTRE nous inflige des compétences nouvelles. Le GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) nous incombe au 1^{er} janvier 2018. Notre syndicat de défense contre les crues de l'Allier va disparaître et la digue

de Mauboux sera gérée différemment. En 2020 distribution d'eau potable et assainissement reviennent aussi aux communautés de C^{us}.

Quatre syndicats existants et la commune de Livry ont réfléchi en 2017 et s'appêtent à créer un grand syndicat du sud Nivernais regroupant des communes de quatre inter-communalités pour exercer ces compétences dans un souci d'efficacité et de bonne gestion. Le développement économique déterminant à la création des "Com. Cm" reste la compétence majeure. Les pistes exploitées par la CCNB : tourisme et circuits découverte, guide de l'habitant. Animation : foire d'automne et fête intercommunale avec le partenariat des associations - Promotion des produits locaux et zones d'activité. (Chantenay - Langeron - St Pierre le Montier).

Notre commune poursuit sa progression à son rythme. En 2017 notre patrimoine s'est amélioré d'un atelier communal dans les anciens bâtiments de la ferme de Limage. Le toit de l'église ayant souffert sous les tempêtes du printemps sa réparation s'est avérée nécessaire. Paroisse est en fin la propriété de notre commune. Les espaces publics vont être remis en état et améliorés grâce à une subvention de l'état (D.E.T.R.). Espérons que chaque maison retrouve un maître pour une renaissance du hameau. Cet été notre cantine a retrouvé sa place où elle avait été créée pour une meilleure sécurité et le confort de nos enfants. Un projet de redistribution de la salle des fêtes est à l'étude...

Dans cette atmosphère laborieuse j'en profite pour remercier l'équipe municipale qui me soutient et les employés communaux qui participent à toutes les améliorations. 2017 nous a apporté joies et peines : 3 naissances - félicitations aux parents et 11 décès - sincères condoléances aux familles.

Au seuil de cette année 2018 demeurons vigilants pour accompagner toutes les réformes et pour gérer au plus juste nos finances locales, dans l'intérêt de tous. C'est dans cette perspective optimiste que je souhaite vivre cette nouvelle année avec vous. Je vous adresse mes sincères vœux de bonheur et de réussite ainsi qu'à tous vos proches.

Bonne année 2018 !

Christian Barle

DEPENSES 652 523 €

- 63 018 € - Charges à caractère général *
- 70 350 € - Autres charges gestion courante **
- 72 000 € - FNGIR ***
- 186 970 € - Charges de personnel****
- 1 200 € - Charges exceptionnelles
- 150 485 € - Virement section investissement
- 8 500 € - Intérêts des emprunts

*(électricité, téléphone, affranchissement, combustible, carburant, fourniture d'entretien, entretien des bâtiments, assurances, voirie, taxes foncières, entretien matériel roulant, ...)

** (indemnités élus, Service Départemental d'Incendie et de Secours, SYCTOM, syndicat gérant les cantines scolaires, éclairage public, transport scolaire, associations, CCAS)

***(Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources)

****(salaire, URSSAF, assurances, caisse de retraite)

RECETTES 650 301 €

- 256 500 € - Contributions directes + TADM*
- 8 200 € - Produits des services**
- 68 000 € - Personnel communal
- 3 500 € - Produits exceptionnels***
- 73 000 € - Revenu des locations de logements
- 149 867 € - Dotations
- 93 456 € - Résultat de fonctionnement 2016

*Taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations

** (France Telecom et EDF)

***(Fond d'amorçage et rythme scolaire)

Communication et Tourisme

Pascale MOULIN



L'année a été riche pour vos conseillers municipaux en charge de cette commission.

Concernant la communication, un travail conséquent a permis la mise en ligne du site Internet de votre commune : bien sûr il est encore en développement mais vous pouvez d'ores et déjà le consulter à l'adresse suivante : **www.livry.fr**. Afin qu'il soit le reflet de notre quotidien, nous invitons tous les responsables d'associations à nous faire parvenir un petit texte de présentation de leur structure agrémenté d'une photo représentative des activités proposées : nous serons heureux de les mettre en ligne !

Toujours au rayon communication, la commission a participé à l'élaboration du **guide de l'habitant**, projet mené par la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais : toutes les informations pratiques, culturelles, touristiques... concernant Livry seront répertoriées dans ce guide. Vous pourrez également les retrouver prochainement sur le site.

Ensuite, sachez que la **mise en valeur de notre patrimoine** sera au coeur du projet touristique mené par la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais auquel Livry a souhaité participer : 2 circuits (un dans le bourg et l'autre à Riousse) et des points d'arrêt (à Chambon et à Taloux) seront matérialisés par des totems et des pupitres (présentant textes explicatifs et photos) et des cartes postales anciennes ou des panneaux humoristiques.

Enfin, les membres de la commission ont eu le plaisir d'accueillir les groupes qui ont souhaité visiter le Musée de la Vigne.

La commission tient à remercier tout particulièrement Hélène Elsener et Alexa Roy pour leur investissement dans ces différents projets.



Contact : Pour toute information ou photo que vous souhaiteriez voir apparaître sur le site Internet, merci de contacter :

Alexa **ROY** : **03 86 90 77 41** le matin

Travaux



Christian BARLE

La Voirie

Dans le cadre des travaux engagés par la CCNB, ce sont les routes de Livry à Taloux et de Livry à Alligny qui ont été l'une entièrement refaite et l'autre réparée. Dans le cadre des travaux communaux, c'est la voirie du hameau de Paraize qui fait peau neuve avec l'écoulement contrôlé des eaux pluviales.

Les bâtiments communaux

Atelier communal : le gros œuvre pour la mise en place d'un véritable atelier communal dans les bâtiments anciens de Limage a été achevé grâce à une aide de l'Etat (D.E.T.R.). Il ne reste plus qu'à aménager l'intérieur des locaux destinés aux employés.

L'église : suite aux dégâts occasionnés par deux tempêtes successives au printemps, le toit de l'église a dû être réparé, voire complètement remanié avec des tuiles neuves au-dessus de la chapelle Nord et de la tourelle d'escalier du clocher. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise PESLARD de Sancoins.

Le réseau d'eau potable : l'ensemble pompes et surpresseur installé à Taloux a dû être complètement reconsidéré pour un meilleur fonctionnement chez les administrés les plus hautement situés... De nombreuses fuites ont dû être colmatées cet automne suite à la sécheresse estivale.





Dans le cadre de la révision de la liste électorale (obligation légale), une commission a été créée et des membres du conseil municipal ont été nommés par arrêté préfectoral.

Ce groupe de travail s'est réuni très régulièrement, a pris ses décisions conformément à la législation et aux textes de loi en vigueur, en fournissant tous les justificatifs à la préfecture.

Cette longue et minutieuse tâche n'a pu être réalisée qu'avec l'aide de Mme Vitré, receveur des impôts, Mme Elsener, secrétaire de mairie, ainsi que des conseillers municipaux.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur la liste doit faire l'objet d'une *démarche volontaire avant le 31 décembre de chaque année* pour pouvoir voter lors de l'année suivante.

Qui peut-être électeur ?

Plusieurs conditions existent pour avoir le droit de prendre part au vote. Peuvent voter tous les citoyens français majeurs (il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour du scrutin), jouissant de leurs droits civils et politiques et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi. Tous les ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne qui résident en France ont toutefois le droit de voter aux élections municipales et européennes, alors même qu'ils n'ont pas la nationalité française, à condition de remplir les autres critères relatifs au droit de vote en France.

Où s'inscrire ?

Soit à la mairie de votre domicile, soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans.

Comment s'inscrire sur la liste électorale ?

Vous devez fournir les documents suivants :

1. Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité. Si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)

2. Justificatif de domicile (facture EDF, de téléphone).

3. Formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription disponible en mairie ou téléchargeable sur service-public.fr

Et si vous possédez une résidence secondaire ?

Il faut justifier de 5 années d'imposition sur la Commune pour être inscrit au titre de contribuable. A noter que les enfants ne peuvent pas se prévaloir du titre de contribuable de leurs parents s'ils ne paient pas eux-mêmes les impôts locaux.

Vous venez d'avoir 18 ans...

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.

La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer.



École maternelle du Bel Air

Sarah BOUFFARON

les ÉCOLES

L'école maternelle accueille actuellement 67 élèves répartis en 4 classes :

- Lucile **WILSON** en petite section et faisant fonction de directrice si besoin
- Marion **CARTAILLER** et Louise-Anne **LAMBERT** en petite et moyenne sections
- Vanessa **GUERRIER** en moyenne et grande sections
- Sarah **BOUFFARON** en grande section et directrice

Cette année encore, un enseignant, Mathieu **REGOUBY**, assure les compléments de temps de Mmes **GUERRIER** et **WILSON** et la décharge de direction de Mme **BOUFFARON**.

Audrey **HERY** est la remplaçante rattachée à l'école.

Par ailleurs, 7 personnes travaillent au sein de l'école en contact avec les enfants :

- Florence **BEAUDOT**, Marie-Annick **DUBUISSON**, Valérie **LAMBERT**, Amandine **VALLET**, dans les classes
- Danièle **COMTE** et Catherine **WOLKER** à divers moments de la journée, par exemple à la cantine, à la garderie ou sur des moments de classe

Durant l'année scolaire **2017 – 2018**, de nombreuses activités ont déjà commencé ou eu lieu :

- une matinée de randonnée et activités diverses dans les rues de Saint Pierre le Moûtier dans le cadre de la semaine du sport à l'école le 28 septembre
- la visite du verger des Murailles par tous les élèves de petite et de moyenne sections le 3 octobre
- la visite du verger du Grillet par tous les élèves de grande section le 10 octobre ; ils y retourneront plusieurs fois dans l'année pour suivre l'évolution de la flore au fil des saisons
- la fréquentation de la bibliothèque municipale de Saint Pierre le Moûtier où nous sommes toujours aussi bien accueillis par Mme CLOSTRE pour l'emprunt de livres par l'ensemble des classes et tout au long de l'année scolaire
- la fréquentation de la salle du Dojo par l'ensemble des classes tout au long de l'année scolaire, mise à disposition de l'école maternelle par la mairie de Saint Pierre le Moûtier

D'autres activités sont prévues pour les semaines et mois qui viennent :

- la participation de tous les élèves de la maternelle au Téléthon le 8 décembre par la confection à l'école et la vente de gâteaux sur le parking de l'école
- un projet intergénérationnel entre les élèves de grande section et un petit groupe de résidents du Centre de Long Séjour avec plusieurs rencontres tout au long de l'année scolaire pour mener des activités en commun

- la fréquentation du City Park par les élèves de grande section aux beaux jours pour des activités physiques
- la fréquentation de la piscine de Sancoins par les élèves de grande section pour un projet natation d'une dizaine de séances aux mois de mai et juin 2018
- la visite de la caserne des pompiers par les élèves de grande section à la fin de l'année scolaire

Et des activités sont à l'étude pour faire connaître le patrimoine de Saint Pierre le Moûtier aux élèves: la visite du Moulin des Eventées, la visite de l'Huilerie...

Par ailleurs, les élèves de l'école maternelle donnent rendez-vous à tous ceux qui le veulent le jeudi 22 mars 2018 pour le défilé de Carnaval dans les rues de Saint-Pierre !

Pour tous renseignements,



*Ecole maternelle Bel Air
13 Rue du Champ de Foire
03 86 90 79 88*

Écoles élémentaires de Saint-Pierre le Moûtier et Livry

Jérôme BERNADAT



A la **rentrée de Septembre 2017**, une baisse significative des effectifs a été constatée. En effet, le nombre d'élèves quittant le RPID pour entrer en 6ème était plus important que le nombre d'élèves arrivant au CP. A cela, s'ajoute le départ des enfants des familles hébergées par le CADA de Chantenay. 166 élèves étaient présents le jour de la rentrée, contre 191 l'année précédente. Ces élèves proviennent de différentes communes :

91 élèves habitent St-Pierre le Moûtier, 5 élèves viennent d'Azy le Vif, 15 de Langeron, 43 de Livry, 4 de Mars sur Allier et 8 élèves habitent hors du RPID
(3 à Chantenay, 2 à St Parize, 1 à Toury sur Jour, 1 à Sancoins et 1 à St Léopardin d'Augy)

Sous la direction de Jérôme **BERNADAT**, ces 166 élèves sont répartis dans les classes de la façon suivante :

à l'école élémentaire du Bel Air

Cécile **GOUY** : 21 CP

Lisa-Marie **KACI** : 6 CP + 11 CE2

Stéphane **GRADISKI** : 20 élèves CE1

à l'école élémentaire du Bourg

Cécile **MARTIGNE-CROCHET**: 6 élèves en ULIS école

Edith **POULET-SIMONIN** : 20 CE1

Jérôme **BERNADAT** (mardi/jeudi)

et Loïc **VACHER** (lundi/vendredi): 23 CE2

Christine **FRIAUD** : 10 CE2 + 10 CM1

à l'école élémentaire de Livry

Philippe **POULET** : 8 CM1 + 12 CM2

Éric **GRANDJEAN** : 8 CM1 + 12 CM2

A noter également , la présence et l'aide précieuse de 3 AVS (auxiliaires de vie scolaire) : Jean-Luc à l'école du Bel-Air, Yolande et Nathalie à l'école du Bourg.

Durant l'année scolaire **2017/2018**, de nombreuses activités sont programmées :

- Activités et rencontres sportives avec l'aide de l'USEP
- Piscine pour tous les élèves de CM1
- Concert des Enfants qui chantent
- P'tit tour vélo
- Education à l'environnement et au développement durable avec intervention de l'ADATER
- Classe de découverte en Juin 2018, pour les élèves des CM2 et ULIS quittant l'école.

*Pour tous renseignements,
vous pouvez contacter le Directeur du RPID :*



Jérôme **BERNADAT**

école du Bourg

58240 St Pierre le Moûtier

03 86 90 79 82

Une Nouvelle Cantine pour l'école de Livry

Benoit GRUMLER



Attachée à son école et au **R.P.I.D** auquel elle appartient, la commune de Livry veille toujours au bien être des élèves, à l'entretien des locaux et au bon fonctionnement du site.

Elle a décidé cette année de délocaliser la cantine. Cette dernière, installée depuis de nombreuses années dans la salle des fêtes, sera désormais implantée sur le site même de l'école, dans le bâtiment situé au fond de la cour. Elle retrouve ainsi sa position historique : les trentenaires et plus, ayant fait leurs classes à Livry, apprécieront le geste..... !

En outre, en faisant ce choix, la commune accroît la sécurité puisque les élèves seront désormais toute la journée dans l'enceinte de l'école et n'auront plus à emprunter les trottoirs pour aller se restaurer : sécurité, simplification et optimisation.

Après débats en juin, le conseil municipal s'est rendu sur place afin d'évaluer les travaux, d'envisager l'agencement, les couleurs et tous les détails techniques. Les travaux dans les locaux ont été confiés aux agents communaux, exception faite du poste «électricité» qui nécessite des compétences très particulières afférentes aux nouvelles normes.

La commune a ainsi pu accueillir tous les élèves scolarisés sur le site de Livry dans ce nouvel espace dès le 4 septembre 2017, jour de la rentrée des classes.

Le conseil municipal met ainsi tout en œuvre pour sans cesse moderniser son école, afin d'offrir aux enfants un cadre plaisant, propice à leur épanouissement et au travail.

Repas des anciens



Bruno MERCHIEZ

Le samedi 7 janvier, la municipalité avait plaisir de convier tous les aînés âgés de plus de soixante cinq ans avec leur conjoint, les employés communaux et les présidents d'associations à un repas convivial et festif à la salle des fêtes. Le repas était préparé par La Cabane arrosé de nos vins locaux. L'animation était assurée par Cristalexii, notre chanteuse locale au répertoire varié et approprié pour le plus grand plaisir de nos tympans.

Rassemblant plus de soixante dix personnes, la manifestation s'est déroulée dans la bonne humeur pour bien commencer l'année... Les anciens qui ne peuvent se déplacer ont reçu un colis de friandises, ils ne sont pas oubliés.



Commémorations



Christian BARLE



Les 8 mai et 11 novembre, conseillers municipaux, anciens combattants et concitoyens se sont rendus à la « stèle des Roys » et au monument aux morts pour commémorer et rendre hommage à tous ceux qui sont morts pour la France.

Un hommage plus particulier pour le centenaire de la guerre 14-18 a été rendu aux morts de notre commune et particulièrement ceux morts en 1917 dont les noms ont été cités lors de cette cérémonie. Ne les oublions pas .



14 Juillet

Bruno MERCHIEZ



Comme chaque année, en commémoration de la fête nationale du 14 juillet, a été organisé un feu d'artifice sur notre commune.

La formule qui avait fait ses preuves les deux années précédentes à savoir : un repas «champêtre» ouvert à tous ceux qui le souhaitaient,

et une animation sous l'égide du groupe Cristalexii ont rencontré un vif succès. Les enfants et les grands qui les accompagnaient ont pu participer à la retraite aux flambeaux avec leurs lampions allumés, et après fut tiré le feu d'artifice . Une fois de plus, il a été à la hauteur des attentes de tous ! Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine.

Noël des Enfants

Benoît GRUMLER



Comme chaque année, les membres de l'équipe municipale ont convié tous les enfants de la commune âgés de 3 à 10 ans à partager ensemble un moment de convivialité et de joie.



Les parents ont eu la gentillesse de nous confier cette année encore une quarantaine d'enfants qui ont eu le plaisir d'assister à un concert animé par Elise et Stéphane, tous deux musiciens avertis, qui ont su capter l'attention des enfants en alternant musiques rythmées et passages plus poétiques. Une histoire en chanson, dans laquelle les enfants étaient mis à contribution en chantant ou en dansant.

Pour clore ce concert, Stéphane a entamé à l'accordéon une superbe version de l'incontournable et immuable chanson "Petit papa Noël" qui eut pour effet de faire venir le Père Noël..... Moment toujours aussi magique.



Le temps de distribuer des cadeaux, d'immortaliser ce souvenir par un cliché et de trouver un petit mot pour chacun des enfants, et le moment du goûter de Noël sonnait déjà : jus, brioche, nutella, friandises et clémentines : un classique.

Le Père Noël fit une dernière apparition, et de sa voix grave mais enjouée, ne manqua pas de rappeler aux enfants "qu'un merveilleux sourire emballé de gentillesse était le plus beau des cadeaux à offrir à leur tour".

Nous laissant tous méditer ces sages paroles, il repartait vers d'autres lieux.

Les enfants, conquis et ravis, pouvaient alors retrouver leurs parents.

Encore un joyeux Noël à Livry.

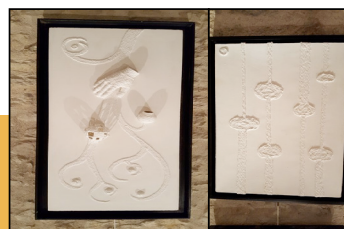


Le Musée de la Vigne vous accueille
chaque lundi de 14h30 à 17h00 de mai à juillet.
En dehors de ces dates, nous vous invitons à prendre
contact au 03 86 90 77 41 *le matin afin de convenir d'un rendez-vous.*

Pour cette année 2017, le Musée a accueilli plusieurs expositions.

Du **20 mai au 30 septembre** deux artistes de notre commune nous ont confié leurs créations pour l'exposition temporaire estivale.

Eva **TOMAS'EK**, d'origine hongroise, a un univers bien à elle, ses tableaux sont faits de laine, d'objets divers et de peinture blanche d'où le nom de ce thème "période blanche".



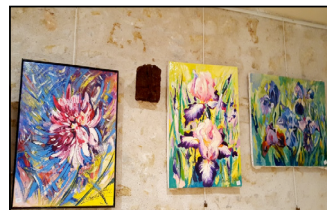
Jean **LAMBERT**, autodidacte, peint uniquement pour lui-même ou ses proches. Ses peintures à l'huile vont de 1965 à aujourd'hui.



La Bousculat - Dimanche 15 octobre 2017

Nous avons eu la joie d'accueillir Jean-Marc **CHAPELET**, un peintre du Veurdre, qui nous a exposé une véritable palette de couleurs vives avec ses toiles sur le thème des fleurs. Il peint à l'huile, une technique qu'il maîtrise depuis l'âge de 14 ans. La plupart de ses toiles sont réalisées sur le vif avec beaucoup de relief.

Jacky **PASTE** nous a, quant à lui, ébloui avec ses sculptures en argile aux couleurs variées.



Daniel **RICHARD** fabrique de petits objets en bois.
Des puzzles, des dessous de plat, des toupies, des supports de serviettes, des magnets et aussi de magnifiques stylos.

Et enfin, Nathalie **BERNARDON** nous a présenté son recueil de poèmes qui racontent des petits morceaux de sa vie.

Merci une fois de plus à tous les exposants qui participent généreusement à la vie du Musée !

Comité des Fêtes

Nicole ALOUP



Le comité des fêtes de Riousse compte bien une bonne quarantaine de membres, lesquels à des titres divers œuvrent dans un même but, celui de perpétuer des animations dans un hameau qui vit et qui vit bien !!! Constatez par vous-même :

13 Janvier 2017 : Assemblée générale plus tirage des "rois"

18 Février 2017 : "les Brandons" avec son vin chaud, ses gâteaux et ses friandises

18 Mars 2017 : n'oublions pas les nourritures terrestres et son banquet annuel

17 Avril 2017 : (Pâques) : la course aux œufs pour les jeunes (il faut penser à la relève)

28 Mai 2017 : Bourse aux (belles) plantes et inauguration de la BOITE A LIVRES

Juin / Juillet 2017 : un peu de vacances

3 Août 2017 : Initiale préparation de la « Bousculat »

27 Août 2017 : Fête des voisins dans la joie et la bonne humeur

8 et 29 Septembre 2017 : Organisation de la Bousculat : Chacun à sa place et les fûts de BOURRU seront bien gardés.



14 et 15 Octobre 2017 : c'est les "Grands Jours"

Tout est en place pour recevoir les nombreux spectateurs venus assister au concert du samedi soir et encore plus nombreux le lendemain avec l'harmonie de Chantenay et l'ensemble "Polonia" de St Allier.

12 Novembre 2017 : participation au « TRAIL » de St-Pierre le Moûtier et bien nommée le "Gargantuesque".



10 Décembre 2017 : place à nos jeunes pour le passage du Père Noël !

Voilà une année de bouclée et on se remet à la tâche dès les premiers jours de 2018 !

La “Bousculat”, ça se prépare.

D’une année sur l’autre, on y pense constamment. Pas si tôt finie une édition qu’on se remet en chasse pour la suivante.

La recherche des orchestres, harmonies et troupes diverses, c’est le domaine du président.. mais ça n’empêche les avis, idées et commentaires des autres membres du comité. Courant Septembre, chacun se voit investi d’un rôle à tenir :

Buvette, barbecue, gâteaux et friandises, vente du « bourru », poubelle garnie.... Et d’autres tâches, dont l’accueil des troupes et le nerf de la guerre qui consiste à placer les billets de souscription.

Mais le gros morceau de la fête, c’est le montage et le démontage du matériel.

Toutes les pièces du puzzle sont disséminées en divers lieux des hameaux et une forte équipe se met à la disposition pleine et entière pour que l’on puisse dire :

Cette “Bousculat” c’est une réussite !!





Les Bons Vivants embauchent

Françoise FIEVET

francoise21.fievet@laposte.net

06 21 32 87 61

Bien sûr, la population des seniors (autrement dit 3ème voire 4ème âge) vieillit mais le club est intergénérationnel... alors n'attendez pas davantage, rejoignez nous ...et vous constaterez aisément que nous n'engendrons pas la mélancolie... Nous ne manquons pas d'activités... et d'idées pour ouvrir le club sur l'extérieur. Cela va de la belote aux jeux divers en passant par les discussions en tous genres, les sorties (visites, cinémas, restaurants (les nourritures terrestres comptent beaucoup), les marches, les anniversaires, le carnaval, la chandeleur,...!).

Cette année, nous avons "tiré les rois", fêté et apprécié crêpes et beignets, dégusté le traditionnel cochon de lait et assisté à un spectacle à Nevers. Et, nous avons innové et fêté "le Beaujolais nouveau à la salle des fêtes" avec les gens du village et alentours que nous avons invités à nous rejoindre gracieusement. Ce fut un vif succès.

Enfin, à l'approche de Noël nous clôturons l'année avec notre traditionnel banquet dansant.



Le club se réunit les mercredis tous les 15 jours sauf pendant les vacances scolaires... En 2017, nous nous sommes réunis à 18 reprises dans les locaux de "la vieille poste" mis gracieusement à notre disposition par la municipalité que nous remercions et 4 fois à la salle des fêtes. Pour 2018 qui arrive, nous avons beaucoup de projets dans notre besace... (ateliers divers, loto, thé dansant...)

Alors rejoignez nous, nous vous attendons de pied ferme !

Marche des Mariniers

Véronique CHERRIER



C'est sous un temps clément que début mars, plus de 400 marcheurs se sont lancés à la découverte de nos chemins, et petits sentiers pour parcourir 12, 25 ou 33km pour les plus courageux.

Le parcours emmenait nos randonneurs sur le chemin du Paradis pour descendre sur Paraize, remonter à la cave de Riousse, pour un premier ravitaillement, ou chacun a pu manger une bonne soupe chaude et déguster le vin local, puis passage à Taloux, Chambon, Précy pour arriver à la mairie où les attendaient de nombreuses pâtisseries et gâteaux. Pour terminer cette randonnée passage par Bois clair où nos marcheurs ont pu confectionner de magnifiques bouquets de jonquilles.

Tous ont été enchantés de cette journée, et nous les invitons à revenir le 11 mars 2018 pour d'autres découvertes de notre terroir.



Trail "Le Gargantuesque"



C'est toujours avec le même plaisir que les athlètes du trail "Le Gargantuesque" empruntent à la mi-novembre les chemins de la commune de Livry. Les carrières de kaolin, Les Murailles, la fontaine de Gargantua, La Ribaine et son vignoble, le sentier pittoresque qui relie Les Baumes à La Chaume Glaud (où le Comité des Fêtes de Riousse assure un ravitaillement fort apprécié), le passage escarpé qui permet de rejoindre le hameau de Paraize et suivre le cours du ruisseau dans le bois, la stèle Otarie... sont autant de paysages appréciés des coureurs qui les découvrent ou redécouvrent chaque année.

La réussite de la 5e édition a permis de prendre date pour le dimanche 11 novembre 2018, et l'USSP Course et Nature réfléchit d'ores et déjà à la manière d'associer cette manifestation à la commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Brume d'AUTOMNE

Pâle, la lune matutine s'efface. Encore ensommeillé,
Accoudé pensif à une barrière qui s'ouvre au couchant,
j'admire cette brume matinale qui couvre les champs.
Stagnante, une mer de coton noie notre val d'Allier.

Rien ne bruit, ça et là émergent les plus hauts cimiers.
Rochers de feuilles, ils tentent en ces jours décroissant
De faire provision de lumière qui décline doucement.
Voici venu l'automne qui remplit de fruits les paniers.

Bientôt, les doux rayons du soleil d'octobre ont gagné
Et, de la basse plaine, la mer vaporeuse va se retirant.
Un léger vent d'est termine la besogne en souffletant
Quelques traînes qui s'attardent sur la rivière éloignée.

Dans mon esprit aussi les brumes de la nuit ont expiré.
Baignée de quiétude automnale, une nouvelle journée,
Comme je les aime, m'invite à quelques tâches agrestes.
Alors, dûment outillé, faisant suite à l'envie : les gestes.

Avec l'âge, la patience a remplacé la force qui décroît ;
Mais l'espoir de celui qui plante et sème est récurrent .
Travaillant cette terre encore chaude d'un été brûlant
Je lui confie bulbes et graines qui survivront au froid.

Passé brumaire et si frimaire n'est point trop matois,
Germinal ramènera les vertes pousses que j'attends.
Pressées par leur instinct et guidées par un référent
Les grues cendrées volent vers des contrées de choix.

Moi, vieux sédentaire attaché à ce coin de Nivernois
Un jour je migrerai pour de bon en un lieu d'éternité.
Plus de brumes d'automne, oublié le soleil printanier
Disparues mes joies, mes peines et tous les souvenirs
D'autrefois .

Lucien CHEVRIOT

Naissances :

Aliya **GOUSSOT**

23 avril

Lyana **MARIEN**

6 octobre

Romy **VOGT**

14 décembre

Mariage :

Dominique **COUDIJZER**
et Benjamin **GIRAUD**

8 juillet



Décès :

Jean **BIGOT**

1^{er} février

Suzanne **SEMENCE** née **PERRIN**

1^{er} février

Patrick **LACOUR**

22 mars

Robert **LANGOUX**

6 avril

Louise **SERRE** née **BOCQUILLON**

10 avril

Renzo **PAUTASSO**

11 juin

Michel **ORENGA**

28 juin

Christiane **GATIGNON** née **KOCH**

7 août

Brigitte **PAILLES**

28 août

Angel **GUILLAUMOT**

1^{er} novembre

Lucien **BLÉTY**

26 novembre

Guy **MAUZAIZE**

29 décembre



Votre Agence Postale Communale met à votre disposition une tablette numérique pour faciliter certaines de vos démarches concernant les services postaux mais aussi les services publics tels que la sécurité sociale, pôle emploi, le cadastre, etc... N'hésitez pas à venir vous en servir !

Dans votre A.P.C. vous pouvez :

Acheter

- des timbres poste et des carnets courants ou de collection
- des enveloppes Prêt-à-poster à l'unité ou par lot de 10
- des emballages colissimo
- des enveloppes chronopost
- des recharges pour mobiles : Orange, SFR, Bouygues, NRJ Mobile, et La Poste Mobile
- des services de proximité : contrat de réexpédition et garde du courrier

Déposer

- vos envois postaux (lettre recommandée, lettre, colis, ...)
- sauf chronopost, valeur déclarée et contre-remboursement

Retirer

- vos lettres recommandées
- vos colis

Effectuer des opérations financières

- retrait d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours (700 € pour un compte-joint)
- versement d'espèces sur CCP du titulaire, Postépargne ou livret d'épargne dans la limite de 350 € par période de 7 jours
- transmission au bureau centre pour traitement selon les règles en vigueur : des demandes de services liées au CCP, des procurations liées aux services financiers
- remise de chèques

Nota : La confidentialité des opérations est totalement garantie dans la mesure où l'agent communal n'a pas d'accès et ne visionne pas les comptes des clients

Pour tout renseignement, appelez votre A.P.C. au 03 86 90 77 41

horaires

Lundi

8h30 / 11H30

Mardi

8h30 / 11h30

Mercredi

8h45 / 11h45

Jeudi

8h30 / 11H30

Vendredi

8h30 / 11H30

Samedi

Fermé

Dimanche

Fermé



CCNB

Christian BARLE

Depuis 2016, la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais assume la compétence déchets et ordures ménagères en lieu et place des communes (Loi Nôtre).

En 2017, l'administration nous a obligés d'harmoniser les tarifs de la REOM (Redevance Ordures Ménagères) qui étaient différents selon les communes. **En 2018**, la coexistence de la REOM et de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, en vigueur à St-Pierre le Moûtier) ne nous est plus permise. Le Conseil communautaire, devant la difficulté d'instaurer une REOM à St Pierre a décidé de passer à la TEOM pour toutes les communes en 2018. Cette Taxe sera réclamée avec les impôts fonciers et sera calculée selon la valeur locative de chaque maison. Tous ces changements n'émanent pas de notre volonté mais nous sont imposés par la Loi Nôtre (Nouvelle Organisation Territoriale).



Les Vieilles Bougies

Arnaud GUENZI

lesvieillesbougies@outlook.fr



Les vieilles bougies est un club de passionnés d'**autos et motos** anciennes. Il réunit une quinzaine de personnes de la commune et des environs.

Le club est ouvert à tous (propriétaire ou non de véhicules anciens).

Nous nous sommes réunis en ce début d'année afin d'organiser une manifestation à St-Pierre le 21 Avril 2018 !



Du nouveau sur les déchetteries . . .

Mise en place d'une nouvelle benne pour le déstockage de vos vieux papiers, livres, magazines...

A partir de février 2018, une nouvelle benne sera mise en place, sur les deux déchetteries du SYCTOM (déchetteries de Chantenay-St-Imbert et Magny-Cours).

Cette benne sera destinée à la collecte de vos grandes quantités de papiers (livres, magazines, journaux, autres papiers, ...) : consultez les consignes de tri à droite.

Ces nouvelles bennes complètent la collecte des papiers, via les sacs jaunes, collectés au porte à porte, tous les 15 jours.

L'objectif est d'augmenter les performances de tri du papier sur notre territoire (19,1 kg/habitant en 2016).

Attention, seuls les papiers sont acceptés. Les emballages (bouteilles, boîtes de conserve, briques, cartonnettes) sont à déposer dans les sacs jaunes et seront, strictement, refusés sur les déchetteries.

Sont refusés dans les bennes papier : les feuilles plastique, les intercalaires plastique, les classeurs, les photos, le papier-peint, les sacs plastique...



Rappel des conditions d'accès aux déchetteries

POUR LES PARTICULIERS :

Les deux déchetteries sont ouvertes à tous les habitants des dix-sept communes adhérentes au SYCTOM.

Pour être autorisé à déposer vos déchets, chaque usager doit présenter le pass' déchetteries attribué à son foyer.

Ce pass' est remis gratuitement par les mairies (aux horaires d'ouverture habituels).

En cas de perte, présentez-vous en mairie pour obtenir votre nouveau pass' (remise gratuite).



L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers, dans la limite de 24 passages par an et par foyer (Limitation des passages depuis avril 2016).

Si ces 24 passages sont atteints, les passages supplémentaires vous seront facturés 6 €/passage.

L'usager, ayant atteint son quota annuel, peut contacter le SYCTOM. Des solutions peuvent être trouvées : aide et conseils pour réduire les déchets de jardin, conseil pour optimiser ses apports en déchetterie, recharge exceptionnelle de la carte, si des circonstances exceptionnelles (déménagement, travaux importants...) le justifient après vérification.

POUR LES PROFESSIONNELS :

L'accès aux déchetteries est autorisé aux professionnels du territoire ou aux professionnels travaillant sur le territoire.

Les professionnels doivent obligatoirement présenter leur pass' professionnel (demande de pass' auprès du SYCTOM).

Pourquoi 24 passages annuels ?

Cette mesure a été prise pour lutter contre certains abus, de la part de professionnels notamment, qui ne devraient pas accéder gratuitement aux déchetteries du SYCTOM et, de la part de certains particuliers, utilisant abusivement les déchetteries (pour quelques-uns, plus de 70 passages par an).

Cela ne vise donc pas à pénaliser les usagers particuliers, mais à limiter les tonnages de déchets de déchetterie et donc les coûts, ensuite répercutés sur les impôts de tous.

24 passages annuels correspondent à une visite tous les 15 jours, ce qui convient largement à la très grande majorité des usagers (à savoir : 95 % des usagers, selon les analyses statistiques des deux dernières années).

Le dépôt des déchets est gratuit pour les cartons, la ferraille, les DEEE et l'huile de vidange.

Pour les autres déchets, l'accès est payant, dès le premier m³ (8 € TTC/m³).



Installation de boîtes à lire

Trois boîtes à lire ont été installées par le SYCTOM, pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2017 (fin novembre 2017) :

-  **Place de la Halle à Magny-Cours**
-  **Déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert**
-  **Déchetterie de Magny-Cours**

Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, ces boîtes à lire permettent de donner une seconde vie à nos livres que nous n'utilisons plus.



QUEL EST LE PRINCIPE D'UNE BOITE A LIRE ?

Une boîte à lire permet d'avoir accès gratuitement à des livres.

Empruntez gratuitement un des livres déposés

Redéposez-le, ou pas, une fois votre lecture achevée

Déposez un ouvrage (essai, roman, bande-dessinée, documentaire...) pour le partager avec d'autres lecteurs.

JE PRENDS . . . JE LIS . . . JE PARTAGE.

L'accès est gratuit et ouvert à tous.



D'autres boîtes à lire pourront être mis en place par le SYCTOM, au cours de l'année 2018, en concertation avec les communes du territoire.

Les boîtes à lire sont fabriquées, par les agents du SYCTOM, à partir du bois de palettes récupéré sur notre territoire. Désormais, les palettes se transforment en ressources.



Changement de certains jours de collecte



Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes de Dornes et de Saint-Parize-En-Viry ont rejoint Moulins Communauté (dans le cadre de la Loi NOTRE). Après une année de transition, le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier n'assurera plus la gestion des déchets sur ces deux communes, à compter du 1^{er} janvier 2018.



A compter du lundi 8 janvier 2018, une nouvelle organisation des collectes, effectuées au porte à porte, sera mise en place, par le SYCTOM, afin d'optimiser le service de collecte (meilleure répartition des agents et des matériels).

Inévitablement, cette réorganisation entraîne des modifications de jours de collecte pour certaines communes. Elles sont détaillées ci-dessous :

Azy-le-Vif	modification des semaines de collecte pour les biodéchets et les sacs roses et jaunes
Mornay-sur-Allier	modification des semaines de collecte pour les biodéchets
Neuville-les-Decize	modification des semaines de collecte pour les sacs roses et jaunes
Neuvy-le-Barrois	modification des semaines de collecte pour les biodéchets
Toury-sur-Jour	modification des jours et semaines de collecte pour les biodéchets et des semaines de collecte pour les sacs roses et jaunes
Saint-Pierre-le-Moûtier Ecarts	modification des semaines de collecte pour les biodéchets et les sacs roses et jaunes
Pour les autres communes	pas de changement de jour, ni de semaine mais possibilité de changement d'horaires de collecte

Nous vous invitons à être attentifs aux calendriers de collecte 2018. Si vous n'avez pas reçu votre calendrier, vous pouvez le télécharger sur le site du SYCTOM (www.syctomsaintpierre.fr – rubrique téléchargement).

Autres infos

SERVICE ENCOMBRANTS :

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer en déchetterie pour se débarrasser d'objets volumineux, le SYCTOM propose une collecte payante des encombrants à domicile. Cette collecte se fait sur inscription préalable auprès du SYCTOM. Les encombrants doivent être présentés sur la voie publique.

C'est un service payant :



- ⇒ **15 € le 1^{er} m³**
- ⇒ **et 10 € les m³ supplémentaires**



HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES DU SYCTOM :

Déchetterie de Chantenay-St-Imbert				
	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Mardi	FERMÉE		FERMÉE	
Mercredi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Jeudi	FERMÉE		FERMÉE	
Vendredi	FERMÉE	14h à 17h	FERMÉE	14h à 17h
Samedi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Dimanche	FERMÉE		FERMÉE	

Déchetterie de Magny-Cours				
	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Mardi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Mercredi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Jeudi	FERMÉE		FERMÉE	
Vendredi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Samedi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Dimanche	FERMÉE		FERMÉE	



Fermeture des déchetteries les jours fériés



SITE INTERNET DU SYCTOM :

Retrouvez les consignes de tri, les calendriers de collecte, les tarifs de vente des conteneurs et sacs pour la collecte des biodéchets et d'autres informations diverses sur le site internet du SYCTOM :

www.syctomsaintpierre.fr

Pour contacter le SYCTOM

SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

9 rue de Maison Rouge - 58240 Langeron

- Tel : 03.86.37.26.99

syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr

- www.syctomsaintpierre.fr



Budget de Fonctionnement

Le budget de fonctionnement du SICC s'équilibre en dépenses et en recettes à 631,729 € pour 2017.

Cantines RPID: Cantine Maternelle - Bourg - Livry

Lors de la renégociation du contrat de prestation cantine, nous avons gardé le même prestataire ANSAMBLE, mais c'est la Société OGEC de Nevers qui prépare et livre les repas en liaison froide avec réchauffage sur place.

En raison de la baisse des effectifs, depuis la rentrée de septembre 2017, les élèves de l'École Primaire du Bel Air déjeunent à la cantine de la Maternelle (2 services sont effectués).

De ce fait, nous n'avons plus de navettes pour le transport à la cantine du Bourg, ce qui est un plus pour la sécurité de tous. Pour le déjeuner des élèves, les parents doivent venir, au bureau du SICC 14 Avenue Raymond Coutin St Pierre le Moutier, acheter les tickets de cantine et respecter rigoureusement les dates de distribution

La distribution aura lieu de
7 h 45 à 12 h / 13 h 30 à 19 h les jours suivants:
Mercredi 7 Mars Mercredi 6 Juin
Mercredi 4 Avril Mercredi 4 Juillet
Mercredi 2 Mai

Fournitures Scolaires

Cette année, le S.I.C.C. a donné aux professeurs des écoles le choix de leurs fournitures scolaires par classe

Les budgets ayant été revus à la baisse les parents d'élèves ont été sollicités pour l'achat de petit matériel en début d'année, en fonction du niveau de classe et des requêtes de l'enseignant.

Rythmes Scolaires

A la rentrée scolaire de septembre 2017, le S.I.C.C. a décidé de maintenir la semaine de 4 jours et demi de classe

Les nouvelles activités scolaires se déroulent comme l'an passé le jeudi après midi de 14h30 à 16h pour les écoles du Bourg et du Bel Air et de 14h50 à 16h20 pour l'école de Livry.

L'organisation a été confiée au Centre Social.

Pour les élèves de maternelle, les horaires sont les mêmes que l'an passé pour le lundi, mardi et vendredi, et pour le jeudi jusqu'à 16h pour les enfants empruntant le transport scolaire,

Concernant la rentrée scolaire de septembre 2018, le S.I.C.C. devra prendre la décision en fin d'année 2017, soit maintenir la semaine des 4 jours et demi soit la semaine des 4 jours de classe.

Activités Scolaires

Le S.I.C.C. continue de financer certaines activités scolaires notamment les sorties piscines pour les élèves de maternelle et primaire ainsi qu'une classe découverte pour les élèves de fin de cycle.

Budget d'Investissement SICC

Le budget d'investissement du SICC s'équilibre en dépenses et en recettes à 87.730 €. Les 17 fenêtres de la cantine de la Maternelle ont été changées pendant les grandes vacances,
De même la cantine a rajeuni, des posters de Winnie l'Ourson et des nouvelles peintures égalaient celle-ci.

Assainissement

Le budget de fonctionnement de l'assainissement individuel s'équilibre en dépenses et en recettes à 14,690 € pour 2017.

Le S.I.C.C a mandaté la Société MD Concept de Jussy le Chaudrier dans le Cher pour les contrôles, les ventes de propriété et la réhabilitation de l'assainissement non collectif. Pour toute demande d'assainissement non collectif, tout administré doit s'adresser au S.I.C.C en téléphonant au 03 86 37 47 00.

Adhésion a la SIAEP Allier Nivernais

Depuis le 1er janvier 2017, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de l'Allier Nivernais gère la distribution d'eau potable sur la commune,

La facturation de distribution d'eau potable est émise par la SIAEP, elle correspond au volume d'eau consommé.

Quant à l'assainissement, celui reste de la compétence du groupe SUEZ (ex:la Lyonnaise des Eaux)

Transports

Le budget de fonctionnement TRANSPORTS s'équilibre en dépenses et en recettes à 18.710 € pour 2017.

Les navettes Livry/St Pierre pour les enfants scolarisés à Livry se rendant au gymnase du Collège des Allières sont maintenues.

Le taxi Monsieur SIMEAND ayant arrêté son activité, est remplacé par Monsieur SUET. Le transport à la demande est effectué par Madame DROUILLOT et Monsieur SUET, Nous rappelons à toutes les personnes du canton, résidant à plus de 3 km de St Pierre le Moutier, qui souhaitent venir au marché le jeudi matin qu'elles doivent téléphoner le mercredi matin au SICC 03.86.37.47.00 de 9 h à 12 h pour réserver le taxi

L'administré devra déboursier la somme de 3 € pour l'aller et 6 € pour un aller-retour

Les Transports Scolaires

Le SIS de Saint-Pierre le Moûtier est organisateur secondaire pour les circuits scolaires vers les écoles primaires et élémentaires du RPID (Regroupement Pédagogique de Saint Pierre), le collège « les Allières » et les lycées et collèges de Nevers, soit 484 enfants transportés pour cette année scolaire 2017/2018.

DE NOMBREUSES CARTES DE TRANSPORT SONT À DISPOSITION DES FAMILLES AU SIÈGE DU SYNDICAT

Le Transport à la Demande

A la demande du Conseil Départemental, le SIS assure le transport à la demande de la ligne « Allô Mars-sur-Allier » pour permettre à tous (petits et grands) de se rendre et/ou de revenir de Nevers le mercredi et le samedi après-midi. Ce service est réservé aux communes de Langeron, Magny-Cours, Mars-sur-Allier, Saint Parize le Châtel et Saint Pierre le Moutier. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le syndicat ou les mairies desservies par ce service.

Ce service à la demande fonctionne sur réservation (téléphone ou mail) :

- jusqu'au mardi 12h00 pour un voyage le mercredi après-midi
- jusqu'au vendredi 12h00 pour un voyage le samedi après-midi

Avant tout déplacement, il est impératif de contacter le syndicat afin de l'informer de votre intention ferme d'utiliser ce service.

Un véhicule vient chercher l'utilisateur à son domicile et le dépose à la gare routière à Nevers. Le retour au domicile s'effectue dans les mêmes conditions. Toute personne résidant même ponctuellement sur le périmètre de desserte du service peut en bénéficier.

L'utilisateur devra s'acquitter de la somme de 3 € par trajet et par personne soit 6 € pour un déplacement aller-retour.

horaires

Lundi

13h30 / 16h30

Mercredi

8h00 / 12h00



Président : Thierry **FAVARCQ** 06 63 84 04 26

thierry.favarcq@laposte.net

Vice-président : Benoit **GRUMLER** 06 76 23 26 63

famille.grumler@laposte.net

Dates à retenir en 2018



Janvier

Samedi 27

Journée à Paris ; musée Grévin
et Champs-Élysée

Mars

Samedi 03

Journée à Superbesse

Samedi 31

Journée à Vulcania

Juin

Samedi 02

Journée au zoo de Beauval

date à définir (en juin)

- Spectacle atelier danse
enfants
- Concert de l'atelier chorale
« à travers chants »

Atelier Jeux de Société :

12/01 : Langeron

26/01 : Azy le Vif

02/02 : Centre Social

02/03 : Chantenay St Imbert

16/03 : Langeron

30/03 : Centre Social

27/04 : Livry

18/05 : Centre Social

Retrouvez toute l'actualité
et toutes les informations
du Centre Social sur le site
Internet csi-stpierre.fr

Assemblée Générale

Le samedi 1er juillet s'est tenue l'Assemblée Générale du Centre Social du Canton de Saint Pierre le Moûtier à la salle des fêtes de Luthenay-Uxeloup. Les rapports financiers et d'activités présentés par différents membres du personnel ont fait état de la « bonne santé » de la structure.



Villages en Fête

Malgré les mauvaises conditions climatiques, une soixantaine de personnes a participé aux ateliers « Jeux en familles » : dîner presque parfait, relais brouette, chamboule foot, lettres humaines, le maître du jeu, avec la participation de « Animations tout azimut » et le comité handisport.

Tous les participants sont repartis avec un petit cadeau offert durant l'instant de convivialité.

Ce projet porté par les jeunes est financé par la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre à travers les dispositifs « Fonds publics et territoires ».



Projet Jeunes Solidarité Intergénérationnelle

Une dizaine de Jeunes de 12 à 15 ans est allée à la rencontre des personnes âgées du canton au mois de Juillet avec deux objectifs en tête :

- Apporter une aide bénévole et gratuite pour de petits travaux (rentre du bois, désherber, ranger une cave ou un grenier...)
- Partager des temps communs (partage d'expérience et instants de convivialité).

Les Jeunes se mobilisent dès à présent pour Juillet 2018. Ne pas hésiter à contacter le Centre Social.



« La Passerelle »

Depuis Juillet 2017, les enfants de 5 ans fréquentant l'Espace Municipal Petite Enfance et les enfants de 6-7 ans de l'accueil de loisirs du Centre Social partagent des activités communes les mardis et jeudis après-midis pendant les vacances.

L'objectif de ce groupe est de permettre une transition en douceur pour les plus jeunes vers de nouveaux locaux et un nouveau fonctionnement.

La « Passerelle » est un projet qui entre dans la démarche de la charte qualité des accueils de loisirs accompagnée par la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.



« Cultures du Cœur »/ « Maison de la Culture de Nevers Agglomération »



Les adhérents du Centre Social peuvent bénéficier de tarifs réduits pour assister à différents spectacles ou rencontres sportives.

Pour connaître la programmation, il suffit de consulter le site internet ou la page Facebook de la structure.



Projet Social

Le projet social de la structure arrivera à échéance fin 2018. Les travaux pour son renouvellement sont lancés. La participation des habitants est un élément fondamental. Venez nous faire part de vos besoins !

Saint-Pierre / Magny-Cours



François MOUSSET



office
de TOURISME

Localisation et Coordonnées

2 rue du Lieutenant Paul Theurier
58240 St-Pierre le Moûtier
Tél: 03 86 37 21 25 – Fax: 08 11 38 74 76
ot.stpierre-magnycours@orange.fr
www.saintpierre-magnycours-tourisme.jimdo.com

De nombreuses documentations sont à votre disposition pour vous faire découvrir le territoire de l'Office de Tourisme. **Nos 15 communes** : Azy-le-Vif, Chantenay-Saint-Imbert, Chevenon, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Magny-Cours, Mars-sur-Allier, Neuville-Les-Decize, Saint-Eloi, Saint-Parize-le-Châtel, Saint-Pierre le Moûtier, Sauvigny-les-Bois, Toury-sur-Jour, Tresnay. Des dépliants, des guides et des cartes vous attendent pour arpenter la Nièvre et vous aventurer aussi dans les départements limitrophes de l'Allier et du Cher.

De plus, notre programme mensuel des manifestations sur notre secteur et ses environs est disponible à notre guichet dès le 1er de chaque mois. Pensez à le demander ou venir le chercher afin de prévoir au mieux vos sorties week-end.

**Poussez la porte de l'Office de Tourisme
et devenez touristes chez vous !**

horaires

Lundi

14h00 / 16h00

Mardi au Vendredi

9h30 / 12h // 15h / 16h

Samedi

9h30 / 12h00

Petit avant-goût du programme de notre SAISON ESTIVALE 2018

(Les premières dates officielles):

Mardi 10 avril- 14h- CHEVENON

Visite « Chèvrerie de Saligny » : Visite de l'élevage du Domaine de Saligny : chèvrerie. Dégustation de produits offerte par le producteur. Tarifs : 5€/adulte, ½ tarif - de 10 ans. Lieu : RDV allée des loisirs (ancien camping)-Zebulle Parc. Résa avt le 08/04

Visite de « L'Huilerie Réveillée »

Mercredi 11 avril - 14h30 - St-Pierre le Moûtier
Rachetée par la CCNB et remise en état de fonctionnement par l'association «L'huilerie Réveillée». Démonstration du fonctionnement des machines, découverte du processus de transformation. 15h: Pressée de Colza. Tarif : 2€. Lieu : RDV à l'office de tourisme, 2 rue Lieutenant Paul Theurier. Résa avt le 9/04

Visite du Moulin à vent « Les éventées »

Mercredi 2 mai- 14h15- St-Pierre le Moûtier
Visite guidée du moulin à vent par l'Association Patrimoine Nivernais Bourbonnais. Durée : Environ 1h. Venez découvrir le fonctionnement et caractéristiques du moulin, la vie du meunier et les expressions « autour du moulin ». Tarifs : 3€/adulte, 1€ enfant - de 12 ans. Lieu : RDV place de l'église. Résa avt le 30/04

Visite « l'art de l'apiculture »

Samedi 16 juin - 14h - Magny-Cours
Visite de ruches d'élevage, de la miellerie ; dégustation offerte par l'apiculteur et vente de miels et dérivés. Tarifs : 5€/adulte, ½ tarif - de 10 ans. Attention nb de place limité à 8 pers. Lieu : RDV place de la mairie. Résa avt le 14/06

Exposition artisanat et produits locaux

Du 02 au 28 juillet - St-Pierre le Moûtier
Petite expo à l'office de tourisme d'objets et de créations de nos artisans et producteurs locaux sur nos 15 communes.

Exposition artisanat et produits locaux

Du 1er au 31 août - St-Pierre le Moûtier
Petite expo à l'office de tourisme d'objets et de créations de nos artisans et producteurs locaux sur nos 15 communes.

BALADES NATURE & PATRIMOINE

Lundi 20 au vendredi 24 août :

Proposées en partenariat par l'ADATER, la Communauté de Communes Nivernais-Bourbonnais et l'O. de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours. Animée par l'ADATER.

- lundi 20 août : Visite guidée de l'église de Neuville-les-Decize. RDV 10h – devant l'église.
- mardi 21 août : Sortie «Nocturne en bords d'Allier» à Tresnay. RDV 20h
- jeudi 23 août : Visite guidée de l'église à Azy-le-Vif. RDV à 10h
- vendredi 24 août : Visite guidée de Riousse à Livry. RDV 10h

Tarif : 5 €/visite.(1/2 tarif adh ADATER et enfant 8 à 15 ans) Résa : 04.70.66.48.25 (Adater) ou Infos : 03.86.37.21.25 (Office de Tourisme). Détails sur le site internet de l'Office.

Visite du Moulin à vent « Les éventées »

Mer. 5 septembre- 14h15- St-Pierre le Moûtier
Visite guidée du moulin à vent par l'Association Patrimoine Nivernais Bourbonnais. Durée : Environ 1h. Venez découvrir le fonctionnement et caractéristiques du moulin, la vie du meunier et les expressions « autour du moulin ». Tarifs : 3€/adulte, 1€ enfant - de 12 ans. Lieu : RDV place de l'église. Résa avt le 3/09

Visite « une champignonnière : les shitakés »

Mercredi 31 octobre- 14h15- St-Pierre le Moûtier
Production « Les petits fruits » - Visite de la champignonnière, présentation « Les petits fruits » ; dégustation offerte par la productrice et vente des dérivés (champignons, confitures...). Tarifs : 5€/adulte, ½ tarif enfant - 10 ans. Attention max : 10 pers. Inscription obligatoire (sous réserve de modification selon la météo). Lieu : RDV place de l'église. Résa avt le 29/10

D'autres à venir...

Le programme complet sera disponible fin mars sur notre site internet

L'ORIGINE DE L'EAU



La commune de LIVRY est alimentée en eau potable à partir du SIVOM Nord Allier dont les captages sont implantés sur la commune du VEURDRE (03)

LE CONTRÔLE SANITAIRE

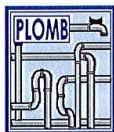


Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé sous l'autorité du Préfet, par l'unité territoriale Santé Environnement de la Nièvre de L'agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté.
En 2017, 6 prélèvements ont été pratiqués sur l'eau du réseau, en distribution au robinet du consommateur.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



Si la teneur en fluor est inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laissez couler l'eau avant de la consommer.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude. Faites-le entretenir régulièrement.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Les résultats analytiques détaillés et le rapport annuel de l'ARS peuvent être consultés à la mairie de votre commune ou sur :
www.eaupotable.sante.gouv.fr

ARS
Unité territoriale Santé
Environnement de la Nièvre
11, rue Pierre Emile GASPARD
Case 49
58019 NEVERS CEDEX

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

LIVRY

RÉSULTATS D'ANALYSES ANNÉE 2017

BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

EAU DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

DURETÉ (ou TH)

Elle représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau et est sans incidence pour la santé.

La dureté s'élève à **16 degrés français**.

Il s'agit d'une eau douce

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

Aucune analyse n'a été réalisée sur ce réseau cette année.

NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l

La teneur moyenne s'élève à **11.20 mg/L**

PH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté est élevée, l'eau peut entartrer les canalisations. Si le PH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le pH est en moyenne de **7.95**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Il est conseillé de ne pas consommer une eau trouble.

CONCLUSIONS

L'eau distribuée au cours de l'année 2017 était de bonne qualité bactériologique.
Elle était également conforme aux normes en vigueur en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.

La saveur ou la couleur change
ou présente un aspect inhabituel
contactez le secrétariat de Mairie
Tél : 03.86.37.43.15

Pour Le Directeur général
et par délégation
L'ingénieur sanitaire

Carolyne GOIN



Restos du Cœur

Dominique MERCHIEZ

06 69 45 28 64



2017, une année de changements, mais pas pour tout le monde
Les plus démunis nous les accueillons toujours aux Restos !

Ce qui ne change pas aux Restos, c'est le principe de l'accueil inconditionnel et gratuit. Ce qui évolue, c'est la typologie des personnes que nous rencontrons : de plus en plus de jeunes sans ressources, de plus en plus de mamans seules avec enfants et de plus en plus de personnes âgées isolées. C'est donc un sentiment de tristesse de constater que 32 ans après l'appel de Coluche il y ait encore tant de personnes à frapper à la porte des Restos. L'aide alimentaire que nous fournissons n'est pas une finalité mais un support à l'écoute et l'accompagnement de la personne vers son autonomie. N'oublions pas que chaque année plus de la moitié de nos inscrits passe la porte des Restos pour la première fois, ce qui prouve que l'engagement quotidien de nos bénévoles permet concrètement à une partie des personnes aidées de s'en sortir loin de toute idée d'assistanat.

Un grand merci à la municipalité de Saint-Pierre-Le-Moûtier qui depuis de nombreuses années nous apporte son soutien.

Vous souhaitez donner du sens à votre temps libre, devenez bénévoles aux restos du Cœur.



Don de Sang

Annick TISSERON



Association loi 1901. SIEGE SOCIAL : Mairie de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER 58 240

L'amicale pour le don de sang bénévole de St Pierre le Moutier a été créée en 2015 pour permettre la promotion de don de sang dans les communes autour de St Pierre le Moutier.

Les dates 2018 sont :

Mardi 15 Mai de 15h00 à 19h00

Jeudi 12 Juillet de 15h00 à 19h00

Jeudi 4 Octobre de 15h00 à 19h00

horaires de la mairie

Lundi

13h30 / 17h30

Mardi

13h30 / 19h00

Mercredi

13h30 / 17h30

Jeudi

13h30 / 17h30

Vendredi

9h00 / 12h00

ouvert un vendredi sur deux

*Il est prudent de
téléphoner*

vos élus

Maire | Christian **BARLE**

03 86 37 46 76

Adjointe | Sandrine **SCHOONBAERT**

06 74 15 67 74

Adjoint | Benoît **GRUMLER**

06 76 23 26 63

Adjoint | Bruno **MERCHIEZ**

06 41 40 47 23

Secrétariat de la **Mairie**

03 86 37 43 15

numéros utiles



Gendarmerie Nationale

58240 St-Pierre le Moûtier

03 86 90 77 70

Assistance Sociale

Secretariat de Decize

03 86 77 37 30

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
URGENCES	112
SAMU Social	115
ENFANCE Maltraitée	119

